

DEVENIR DE RENAULT EN FRANCE

Réactions de la CFE-CGC sur l'OTT

LIGNES ROUGES DE LA CFE-CGC :

La CFE-CGC réaffirme que les points suivants ne seront pas négociables :

PAS DE FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT

sur le périmètre de la négociation

PAS DE DÉPART CONTRAIT

ATTENTION :

La CFE-CGC ne prendra définitivement position qu'une fois l'ensemble des sujets traités en intégralité.

PROCHAINE DATE DE NÉGOCIATION LE 12 OCTOBRE

La 2^{ème} réunion de **négociation** sur le **devenir de Renault en France** s'est tenue le 28 septembre.

De nouveaux éléments ont été mis sur la table. La CFE-CGC vous présente ses réactions visant à faire évoluer la position de la Direction.



AVIS DE LA CFE-CGC

Les changements proposés dans **l'organisation du temps de travail** ont suscité de nombreuses réactions. **La CFE-CGC ne peut accepter les choses en l'état et ouvre le débat** (voir en page 2).

Le dossier sur les **transformations immobilières** **devra impérativement être revu** pour inclure l'ensemble de la DEIF. **La CFE-CGC demande une négociation spécifique avec les acteurs locaux sur le devenir de LARDY.**

La proposition de Renault sur le suivi des **transformations structurelles du groupe, très vague, devra prouver son attrait** par rapport aux instances existantes.

La CFE-CGC est ressortie insatisfaite de cette réunion. Elle défendra ses contre-propositions lors de la prochaine séance.

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr



HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET GESTION DES HAUSSES D'ACTIVITÉ

La CFE-CGC a le souci de conserver l'attractivité du dispositif actuel des heures supplémentaires (HS). Dans un groupe comme le nôtre il serait incompréhensible que « travailler plus » ne se traduise pas par « gagner plus ».

Toutefois, si la justification de la proposition de Renault est **conjoncturelle**, la CFE-CGC saurait prendre ses responsabilités pour **discuter d'évolutions applicables seulement pendant une durée limitée**.

Les salariés répondent toujours avec responsabilité et par le volontariat quand il s'agit de satisfaire les clients du Groupe. La CFE-CGC tient beaucoup à cet état d'esprit.

COMPTEURS CTI et CTC

La CFE-CGC est profondément attachée au principe de la prise des congés au cours de l'année. Les organisations du travail sont les premières causes de la non prise des congés : **il n'est pas envisageable qu'un salarié se voit privé de son autonomie de gestion de ses jours individuels dans l'année d'acquisition !**

Les CTI non consommés du fait d'une impossibilité de pouvoir les prendre ne doivent ni être perdus, ni être transférés dans une gestion collective.

Pour le traitement particulier du 31/12/2021, et avant que nous bâtissons collectivement un nouveau dispositif, **la CFE-CGC revendique que la bascule de compteurs CTI** excédant 15 jours se fasse vers le Compteur Transitoire (CT) **sans plafond**. Cette mesure sauvegarde les acquis antérieurs.

FRANCHISES DE NOËL ET DES CONGÉS D'ÉTÉ

L'intérêt social et managérial de ces dispositifs dans certains établissements est indéniable. Notre organisation propose, à défaut de leur maintien, **de regrouper les franchises** et de s'en servir, à l'aide de l'abondement d'une heure par l'entreprise, pour le paiement de la **journée de solidarité**, sur l'ensemble du périmètre de la négociation.

TEMPS DE PAUSE

Pour la CFE-CGC la remise en cause du calcul du temps de pause doit se faire **sans incidence** pour les salariés qui en bénéficient, elle demande donc son **intégration dans la base individuelle des ETAM**.

POUR LA CFE-CGC IL N'EST PAS QUESTION DE SUBIR, MAIS D'ANTICIPER ET DE CONSTRUIRE UN AVENIR ROBUSTE



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr